



# Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

## COMMISSION AGRICULTURE ET BIODIVERSITE

Lundi 6 Mars 2023 à 8h30 à Passy

Compte-rendu

### Etaient présents (en visioconférence ou présentiel) :

Pierre BESSY, adjoint au maire de Praz-sur-Arly

Annette BORDON, adjointe au maire de Passy, conseillère communautaire

Claude CHAMBEL, Vice-Président CCPMB délégué à l'agriculture et la biodiversité et maire de Combloux

Jean FONTAINE, élu à Passy

Monique RACT, adjointe au maire de Saint-Gervais-les-Bains

Alain ROGER, élu à Passy

Charlotte MARX, Responsable Pôle Développement Durable CCPMB

Aline PISSARD, chargée de mission agriculture / forêt / vergers CCPMB

Sabine DEBERLES, éducatrice environnement CCPMB

Aurélie RONCORONI, éducatrice environnement CCPMB

Julien PIERRE, chargé de mission biodiversité, espaces naturels et pastoralisme

### Etaient absents excusés :

Jocelyne BERRUEX, élue à Passy

Gaëlle BLANCHARD, adjointe au maire des Contamines-Montjoie

Christophe BOUGAULT-GROSSET, adjoint au maire de Megève

Christine BURNIER-FRAMBORET, élue à Cordon

André PASTERIS, élu à Passy, conseiller communautaire

### **Ordre du jour :**

1. Politique de sensibilisation environnementale
2. Animations environnement dans les écoles
3. Autres animations environnement
4. Subventions exceptionnelles aux événements agricoles
5. Budget supplémentaire 2023

La réunion a été proposée en présentiel et visioconférence.

Le diaporama présenté pendant la réunion est annexé au présent relevé de conclusions.

## **1. Education environnement – Cohabitation dans les espaces naturels**

### **• Thème - Impact des activités sportives et de la fréquentation :**

- Clémence PERRIN-MALTERRE, chercheuse sociologue à l'Université de Savoie, a encadré la thèse : « *Côtoyer les sommets, coexister avec l'animal sauvage. Contribution à la sociologie des pratiques sportives en milieu naturel.* »
- Un stagiaire a été recruté pour 6 mois à compter du 3 avril. Il réalisera une étude sociologique sur les sportifs autonomes et les pistes pour améliorer leurs pratiques.

→ **Les membres de la commission décident :**

- De présenter les résultats de la thèse et du stage,
- D'ouvrir cette présentation à tous les élus de la CCPMB et aux partenaires professionnels du milieu montagnard et sportif (format soirée).

• **Thème - Impact des activités sportives et de la fréquentation :**

- 2 formations pour les professionnels de la montagne (et offices de tourisme). Un format journée (23 mai) et un format soirée (date à définir).
- M. Peillex a validé l'embauche de maraudeurs saisonniers pour l'été, pour assurer une présence sur les alpages du territoire. Un partenariat avec WWF permettra de garantir une bonne répartition des équipes sur le terrain. Les maraudeurs seront déployés sur les zones en tension sur le moment (en lien avec les alpagistes et les offices de tourisme).

→ **Les membres de la commission :**

- Valident les principes de déploiement du mauraudage saisonnier (voir le diaporama),
- Proposent de solliciter la Fédération de Chasse 74 sur la présence des meutes de loups,
- Proposent d'ajouter des sujets au cas par cas (ressource en eau, risque d'incendie).

**Réalisations 2022 de la CCPMB :**

- 1 journée de formation pour les professionnels de la montagne le 8 Juin 2022,
  - Plus de 2000 locaux et vacanciers sensibilisés en 2022 et environ 700 personnes sur les domaines skiables et itinéraires raquettes et ski de randonnée en février 2023.

• **Enquête de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie :**

- La Fédération des chasseurs va créer des postes d'éco-gardes (assermentés). Elle souhaite connaître les besoins des collectivités.
- La sensibilisation est déjà réalisée par d'autres acteurs. De plus, la FDC dispose d'une mauvaise image (préservation vs chasse) qui peut brouiller la réception des messages par les personnes.

→ **Les membres de la commission :**

- Trouvent pertinent le volet « Veiller (police) » :
  - o Bon respect des règles inscrites dans les espaces naturels,
  - o Divagation des chiens,
  - o Dépôts sauvages,
  - o Barbecues sauvages,
  - o Risque incendie en cas de sécheresse,
  - o Circulation des véhicules à moteur.
- Proposent que les communes se positionnent sur les sites à cibler et le volume d'intervention (donc le coût).

**1'. Education environnement – Thèmes prioritaires pour 2023**

- **Les membres de la commission valident d'ajouter les thèmes prioritaires : eau, climat et forêt.**

Pour information, une journée sera organisée sur la ressource en eau en alpages en août à Saint-Gervais-les-Bains. Le pôle développement durable sera invité aux réunions de préparation.

## 2. Animations environnement dans les écoles

### • Modification du catalogue pour 2023/2024 :

- Proposition de développer des animations-projets avec 3 classes pour l'année prochaine (2023-24). 8 séances par classes, co-construction avec l'enseignant.
- Les enseignants devront motiver leurs choix sous le format d'une candidature. Ensuite, les membres de la commission agriculture-biodiversité seront invités à sélectionner 3 projets.

#### → **Les membres de la commission valident le principe :**

- Cela participe à la formation des enseignants sur les sujets environnementaux,
- Des restitutions seront organisées pour valoriser le travail effectué.

### • Choix des critères de sélection des candidatures pour les animations clé en main :

#### → **Les membres de la commission ont choisi les critères suivants** (dans l'ordre) :

- Priorité aux élèves sans animation l'année précédente,
- Une animation minimum par école,
- Priorité à l'enseignant sans demande l'année précédente (1<sup>ère</sup> demande),
- Nombre d'animation proportionnel au nombre de classes demandeuses de l'école,
- Priorité aux classes groupées pour sortie,
- Priorité à l'enseignant sans animation l'année précédente.

### • Intervention sur la forêt :

- Projet de livret sur la forêt pour les CM1-CM2 avec l'association Sylvacctes. Cofinancement CCPMB de 5000 € et mécène privé (recherche en cours).
- Besoin d'une intervention par classe pour accompagner le livret (2023-24). Au choix :
  - animation classique existante dans le catalogue (petit forestier),
  - intervention unique dédiée au sujet forêt / filière bois par la chargée de mission CCPMB et / ou PEB – CRPF – ONF (à définir en fonction de leurs disponibilités).

#### → **Les membres de la commission sont favorables.**

## 3. Autres animations environnement

#### → **Les membres de la commission sont favorables :**

- Aux animations pour la fête de la nature et en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire.
- A participer à la sélection des événements qui bénéficieront d'une intervention des éducateurs environnement (2 appels à projet par an).

## 4. Aide exceptionnelle aux événements agricoles

- Proposition de mettre en place des critères de sélection, pour pouvoir instruire les dossiers au fil de l'eau.

#### → **Les membres de la commission ont choisi les critères de sélection suivants :**

- Dossier de présentation du projet détaillé, avec les budgets prévisionnels, les publics cibles, les bénéfices attendus de la manifestation, etc.
- Dimension intercommunale du projet (plus que deux communes),
- Caractère innovant de la manifestation / différenciant par rapport aux manifestations

- agricoles classiques,
- Plusieurs dates de rencontre au lieu d'une seule.

## 5. Budget supplémentaire 2023

### • Agriculture – forêt :

Pour le PAEC, il y aura une subvention de l'Etat et une participation des agriculteurs.

### • Education environnement :

Pour les maraudeurs saisonniers, 6 000€ pour la location de véhicule, les tenues, etc. (les salaires sont prévus au budget RH).

### • Espaces naturels et biodiversité :

- Espèces exotiques envahissantes :
  - o Une partie du diagnostic a été réalisée sur 2023 pour 13 272 €.
  - o Chantiers de traitement des espèces à enjeux sanitaires : 16 000€ (estimation)
  - o Transport des déchets des espèces à enjeux sanitaires : 75 000 €
- Panneaux conciliation des usages : attention aux panneaux déjà existants, ne pas dupliquer les panneaux sur les emplacements en montagne.

#### → **Les membres de la commission proposent :**

- D'inscrire le coût des chantiers de traitement et de transports des envahissantes à enjeu sanitaire,
- D'inscrire le budget pour la réalisation des panneaux, en commençant par un état des lieux des panneaux déjà présents.

## Prochains rendez-vous

- PAEC – réunion d'information des agriculteurs - 21 Mars à 10h - Tour carrée de Domancy
- Espèces exotiques envahissantes – rencontre syndicats de rivière - 30 Mars à 11h - CCPMB
- Filière bois – inter commission - 20 Avril à 9h30 – CCPMB

En présence du Syane, du Pôle excellence bois, de l'ONF, du CRPF, des COFOR.

Diffusion d'invitations de la part du PEB à 2 événements à venir où la CCPMB prévoit de participer :

- Colloque sur la Conciliation des usages : Le 4 Avril à 17h à Alby sur Cheran.
- Inauguration du Parcours découverte des métiers forêt / bois le 27 Mars 11h à Rumilly.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 10h30.

Fait à Passy, le 22/03/2023.



Claude CHAMBEL,  
Vice-Président de la CCPMB  
En charge de l'agriculture et la  
biodiversité.